e.Licences	**Fiche signalétique**	Date : 11/11/2026

Accès à la zone sous-douane du port autonome d'Abidjan pour professionnel maritime avec opération ponctuelle - journalier avec véhicule léger

Informations détaillées

Nature	Titre d'accès
Type	Professionnel
Catégorie	Licence sans inspection, ni commission de délibération (Catégorie A)
Secteur d’activité	Transport et Logistique
Sous secteur d’activité	Entreposage, activités auxiliaires des transports
Formes juridique	Toutes les formes
Nature de l'Actionnariat	Mixte
Capital imposé (FCFA)	Non applicable
Délai de délivrance	1
Frais administratif (FCFA)	3000
Montant de la Caution (FCFA) si applicable	Non applicable
Périodicité de renouvellement	Journalier
Renouvellement soumis à inspection	Non
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	1 jour
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	3000
Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	Non remboursable
Période spécifique de dépôt des dossiers	Oui
L’investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d’avis défavorable de sa demande de licence ?	Recours administratif

Contact de l'autorité émettrice

Ministère	Ministère des Transports
Structure	Port Autonome d'Abidjan (PAA)
Autorité émettrice	Département Sureté
Situation géographique	Rue des Piroguiers, Treichville, Abidjan, Côte d'Ivoire
Tél.Fixe	+225 27 21 23 83 00
Adresse Mail	info@paa-ci.org
Site Internet	www.portabidjan.ci

Pièces à fournir

Une demande motivée à adresser au Commandant du port
Une copie de l'Agrément national délivré par l'Autorité Compétente
Une autorisation d'exercer au port concernant les sociétés de sécurités
Une copie de l'Attestation re régularité fiscale
Un reçu de règlement de la redevance d'usage des installation portuaires selon le type d'Activité
Une déclaration à la CNPS pour les employeurs ainsi que l'Appel à la cotisation CNPS
Un contrat de transport avec une société d'acconage ou une organisation similaire (pour les transporteurs)
Véhicule bénéficiaire , Photocopie de la carte grise, assurance, visite technique - Numéro d'immatriculation - type (voiture, camion, semi- remorque, tracteur engin de manutention)

Pénalités

La règlementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?	Oui
Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité	Retrait du titre d'accès
Les principaux motifs d'application de la pénalité	Non respect des conditions

Documents à télécharger